



Le 8 Novembre à partir de 9h00
Tous les Bateliers Européens à Bruxelles :
Pour s'opposer à la destruction durable de notre profession

Avis Mortuaire

La grande famille Européenne de la navigation intérieure, ses enfants et ses petits enfants
Ont la profonde douleur de vous faire part, après une longue et lente agonie, du décès annoncé
de la batellerie artisanale.

Nous vous invitons à venir vous recueillir afin de présenter vos plus sincères condoléances le jeudi 8 Novembre 2012.

La cérémonie d'inhumation aura lieu à 9h00

Rue Froissart N° 36 – Palais Borschette à 1040 BRUXELLES

Pour marquer votre profonde tristesse nous vous demandons de venir vêtus de noir ou d'être muni d'un brassard noir.

Nous vous remercions d'avance pour le soutien que vous apporterez nombreux à cette triste cérémonie funèbre au
cours de laquelle une gerbe sera déposée aux autorités Européennes en présence de la Presse et des médias.

Les Héritiers

Rappel de quelques faits :

Le 18 Juillet 2012, le Syndicat Belge Notre droit/Onse Recht envoyait un courrier au Président de la commission Européenne pour dire la situation dramatique des professionnels du transport fluvial dont les recettes ne couvrent plus les coûts de transport.

Ils demandaient la mise en place d'instruments visant à permettre une rentabilité minimum des entreprises artisanales de transport.

Le 4 Septembre 2012, le Vice Président de la Commission Européenne répond qu'il faut une demande des états pour déclencher un « mécanisme de crise ».

Le 28 Septembre, Notre Droit organise une assemblée générale à Liège à laquelle participe La Glissoire (France) et ASV (Pays Bas) : les 3 syndicats d'artisans bateliers décident de travailler ensemble à rechercher des solutions pour enrayer les processus de mise à mort des transporteurs fluviaux sur l'ensemble des réseaux européens.

Le 4 Octobre 2012, le Syndicat La Glissoire écrit à Mr François Hollande, Président de la République pour lui demander d'intervenir au plus haut afin d'exiger de l'Europe qu'elle impose aux banques (notamment Néerlandaises et Belges) de respecter l'obligation de chacun de rembourser les crédits qu'il a contracté, sachant que les constructions neuves de très gros tonnage bénéficient (chose rare) de l'autorisation de leur banque de ne pas payer leurs dettes plusieurs années de suite. La Glissoire dénonçait aussi le refus des banques de financer, pendant ce temps, les travaux sur les bateaux plus anciens et de plus petits tonnages. Ces pratiques relèvent de la concurrence déloyale et conduisent à déstructurer tout le secteur.

Quelques jours plus tard, le Ministère des transports français est chargé par l'Elysée, d'instruire le dossier de saisine de la commission Européenne...

Pendant ce temps, on apprend que les banquiers européens annulent la réunion prévue le 8 Novembre à Bruxelles sous l'égide de la Commission européenne et de la CCNR (commission centrale de la Navigation Rhénane) et qui devait leur permettre de se mettre d'accord sur le sort qu'ils allaient réserver au fluvial !

Ont t'il eu peur de la rencontre avec les bateliers ?...c'est en tous cas un aveu de fragilité !

Le 28 Octobre 2012, Une nouvelle assemblée organisée à Anvers rassemble 150 bateliers des différentes nationalités et décide d'organiser une conférence de Presse et un vaste rassemblement de la profession à Bruxelles le 8 Novembre.

Le Syndicat Notre Droit et ASV ont engagé également des démarches auprès de leurs gouvernements respectifs pour exiger qu'ils défendent le droit à vivre pour nos entreprises :

Il n'y a aucune illusion à se faire, que ce soit l'Europe ou les états, ils ne réagiront que si nous sommes capables de leur dire en masse qu'il y en a assez de se faire laminer par le libéralisme à outrance :

Commençons par aller le dire tous à Bruxelles le 8 Novembre !

Ce sera un premier pas !!!